

Comptabilité générale : Initiation

E-learning

(1/2)

INFORMATIONS

DUREE

4 à 6 heures

PRIX

800 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRECIATION DES RESULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L 6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.kpmgacademy.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France



Association fondée par KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Enregistrement à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W922 003 006.

Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris la Défense Cedex
N°Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNE

- Aides comptables, comptables auxiliaires, assistant(e)s...

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre les grands principes comptables
- Savoir enregistrer des opérations courantes : achats, ventes, trésorerie, TVA, paie

DEMARCHE PEDAGOGIQUE ET DOCUMENTATION REMISE ET EVALUATION

- Une démarche méthodique et structurée pour une application immédiate avec 18 modules articulés en 4 étapes :
 - 1 module de e-learning
 - 1 quiz
 - 1 cas pratique
 - 1 fiche de cours
- Un jeu pédagogique de synthèse « Comptaludik »,
- Cette méthode pédagogique facilite l'appropriation des concepts et mécanismes comptables pour chacun, à son rythme (6 mois d'accès), depuis son poste de travail.

PROGRAMME

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Les objectifs de la comptabilité
- Les comptes annuels
- La classification et la codification des comptes
- Le principe de la partie double
- Les différents niveaux de travaux comptables : enregistrement des opérations courantes, travaux d'inventaire, arrêté des comptes

LES ACHATS ET LES FOURNISSEURS

- Les contrôles importants
- L'affectation de la dépense/charge
- L'enregistrement comptable



Comptabilité générale : Initiation

E-learning

(2/2)

INFORMATIONS

DUREE

4 à 6 heures

PRIX

800 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRECIATION DES RESULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L 6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.kpmgacademy.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France



Association fondée par KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Enregistrement à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W922 003 006.

Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris la Défense Cedex
N°Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne FR 223 096 60 637

PROGRAMME

LES IMMOBILISATIONS

- Les notions et différences avec les charges

LES VENTES ET LES CLIENTS

- Les contrôles à chaque étape du cycle des ventes : commande, livraison, facturation
- La comptabilisation des factures, avoirs
- Le lettrage

TVA

- La déclaration et l'enregistrement de la TVA : notions de TVA collectée et déductible
- La TVA déductible sur débits/encaissements
- La TVA non récupérable
- Les échanges intracommunautaires et les obligations déclaratives
- La déclaration et le paiement par voie dématérialisée

LA TRÉSORERIE

- L'enregistrement des opérations de règlement et d'encaissement
- Les notions d'état de rapprochement bancaire

L'ASPECT SOCIAL

- Les notions de législation sociale (contrats de travail, code du travail et conventions collectives)
- L'enregistrement du bulletin de paie et des déclarations sociales
- La comptabilisation des paiements
- Les taxes sur les salaires (formation continue, apprentissage, effort construction) : notions

